

AVIS N° 194-2026/ DCBR / DG

FCTC EPT 7,50 % 2023-2038

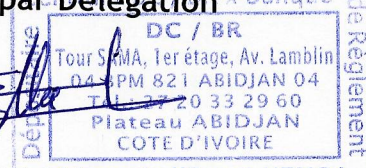
Païement des intérêts trimestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, le 27 août 2026, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 » pour un montant global net d'impôt de 737 980 769 (sept cent trente-sept millions neuf cent quatre-vingt mille sept cent soixante-neuf FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA Capital Securities ; Plateau, Boulevard de la République, Avenue Crozet, 2^e étage ; 01 BP 4854 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; Email : service.commercial@boacapital.com.

Fait à Abidjan, le 14 août 2026

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central / Banque de Règlement
et par Délégation



Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA